

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats du premier trimestre de 2020¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 29 avril 2020 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 21 mars 2020. Le rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

Vers la fin du trimestre, la société a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19, et le chiffre d'affaires a bondi au cours des deux dernières semaines de mars. Cela s'est traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, suivie d'un accroissement des dépenses pour protéger les collègues et les clients et assurer leur bien-être.

La société continue d'investir dans ses initiatives commerciales stratégiques et a accru certains de ces investissements en réponse à l'évolution de la demande de la clientèle. Les investissements de l'entreprise liés à la COVID-19 couvrent quatre catégories :

- amélioration du service offert aux clients grâce à l'accroissement de l'effectif, l'expansion de la plateforme de services de commande en ligne PC Express, de même que la suppression des frais et la réduction des prix associés à ces services en ligne;
- soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires;
- maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au recrutement d'agents de sécurité et d'ambassadeurs pour assurer la distanciation sociale, à la mise en place de nouveaux protocoles pour les clients et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses et aux comptoirs;
- soutien financier aux communautés partout au pays grâce à des dons majeurs aux banques alimentaires et aux programmes de bien-être, et soutien financier aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} *Services financiers le Choix du Président* grâce aux nouveaux programmes d'aide qui leur sont offerts en cas de besoin.

Après la flambée initiale de mars, la demande s'est stabilisée, bien qu'une forte croissance dans les catégories de produits alimentaires essentiels et une pression sur les ventes en pharmacie et dans certains secteurs discrétionnaires de l'entreprise aient continué à être observées. La mise en œuvre des mesures liées à la COVID-19 par la société et les coûts y afférents se sont accrus après la fin du trimestre, ce qui a exercé une pression additionnelle sur l'entreprise. Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société pour le deuxième trimestre et l'exercice complet.

« Nous traversons une période sans précédent et je suis extrêmement fier de la façon dont nos collègues ont su répondre au défi de faire en sorte que les Canadiens aient accès aux produits alimentaires et aux produits de santé essentiels dont ils ont besoin. Et nous continuerons d'effectuer des investissements importants visant à assurer la sécurité de nos collègues et de nos clients tout au long de la pandémie », a déclaré Galen G. Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Alors que nous poursuivons nos efforts en vue de créer de la valeur à long terme et que nous constatons des changements fondamentaux dans le comportement des consommateurs, nous sommes plus que jamais convaincus de l'importance stratégique de notre position de chef de file en matière de fidélisation, de commerce en ligne et de soins de santé connectés. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent reflètent l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Les produits se sont établis à 11 800 millions de dollars, en hausse de 1 141 millions de dollars, ou 10,7 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 584 millions de dollars, en hausse de 1 132 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 9,6 %.

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 10,7 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 10,6 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 10,7 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 541 millions de dollars, en hausse de 90 millions de dollars, ou 20,0 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 169 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 12,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 240 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 42 millions de dollars, ou 21,2 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,66 \$, ce qui représente une hausse de 0,13 \$, ou 24,5 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 352 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 62 millions de dollars, ou 21,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 0,97 \$, ce qui représente une augmentation de 0,19 \$, ou 24,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019.
- Les résultats financiers du premier trimestre rendent compte d'une hausse estimative du chiffre d'affaires d'environ 751 millions de dollars et d'un bénéfice net dilué par action ordinaire de 0,14 \$ qui découlent de l'augmentation importante de la demande initiale en mars pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada.
- Au premier trimestre de 2020, la société a racheté 2,8 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation à un coût de 188 millions de dollars.
- Au premier trimestre de 2020, les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 211 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles²⁾, à 1 186 millions de dollars.
- Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 19 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 15 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. La société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 800 \$	10 659 \$	1 141 \$	10,7 %
Résultat d'exploitation	541	451	90	20,0 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 169	1 040	129	12,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,9 %	9,8 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	243 \$	201 \$	42 \$	20,9 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	240	198	42	21,2 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	352	290	62	21,4 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,66 \$	0,53 \$	0,13 \$	24,5 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,97 \$	0,78 \$	0,19 \$	24,4 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions)	361,2	371,4		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter (dont toutes les principales activités sont exercées au Canada) :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il soutient le programme *PC Optimum*;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019 (en millions de dollars canadiens)	2020 (12 semaines)				2019 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produits	11 584 \$	266 \$	(50) \$	11 800 \$	10 452 \$	266 \$	(59) \$	10 659 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 450 \$	241 \$	(50) \$	3 641 \$	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,8 %	90,6 %	— %	30,9 %	29,6 %	88,0 %	— %	30,7 %
Résultat d'exploitation	538 \$	3 \$	— \$	541 \$	401 \$	50 \$	— \$	451 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	22	—	172	154	19	—	173
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	388 \$	(19) \$	— \$	369 \$	247 \$	31 \$	— \$	278 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	589 \$	5 \$	— \$	594 \$	575 \$	5 \$	— \$	580 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 161	8	—	1 169	985	55	—	1 040
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,0 %	s. o.	— %	9,9 %	9,4 %	s. o.	— %	9,8 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme Mastercard^{MD} Services financiers le *Choix du Président* dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 584 millions de dollars, en hausse de 1 132 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 946 millions de dollars, ou 9,3 %.
 - L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail comprend l'incidence de la COVID-19, estimée à environ 768 millions de dollars, ainsi que l'incidence favorable de la consolidation des franchises de 91 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 8 332 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 9,6 % (2,0 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a été de 1,5 % (3,8 % en 2019), ce qui reflète l'incidence de l'inflation des prix de la composition particulière des produits vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments a été de 2,8 % (inflation de 3,3 % en 2019), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
 - La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre.

- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 3 252 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 10,7 % (2,2 % en 2019), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 10,6 % (1,2 % en 2019) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 10,7 % (3,1 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,5 % (2,6 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 4,8 % (diminué de 2,1 % en 2019).
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 137 millions de dollars, ou 34,2 %, au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 538 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 450 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 353 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a augmenté de 228 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,8 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,3 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables, mais ont subi l'incidence défavorable de la composition des produits, tandis que les marges du secteur des pharmacies au détail ont été touchées négativement, en raison essentiellement de la COVID-19.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 161 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 176 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2019. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la hausse est attribuable à l'augmentation de 228 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, contrebalancée en partie par une hausse de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 17,5 %. L'amélioration découle essentiellement de l'effet de levier de la COVID-19 sur le chiffre d'affaires.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 589 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.
- À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants. Au premier trimestre de 2020, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 186 millions de dollars, à une augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 36 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 8 millions de dollars et à une hausse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 28 millions de dollars.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 266 millions de dollars, inchangés comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019. Les produits ont augmenté en raison de la hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*. Cette augmentation a été contrebalancée par l'incidence défavorable de la COVID-19.
- La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 19 millions de dollars, ce qui représente une diminution du bénéfice de 50 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de l'augmentation des pertes de crédit attendues et des autres incidences négatives liées à la COVID-19.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19 ET PERSPECTIVES

Questions d'ordre général

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Bien que la durée et les effets de la pandémie soient encore inconnus, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients de la société par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard^{MD} *Services financiers le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières.

Les coûts liés à ces investissements ont grimpé graduellement vers la fin du premier trimestre de 2020 et se sont maintenus au deuxième trimestre. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de ses répercussions sur le pays, nous nous attendons à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition des produits, ainsi que le coût d'exploitation de l'entreprise, demeurent imprévisibles. Dans les cinq semaines qui ont suivi la fin du premier trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les clients ont effectué moins de dépenses discrétionnaires. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 10 % et celui du secteur des pharmacies au détail a diminué d'environ 6 %, comparativement, dans chaque cas, aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. La société estime que ces investissements additionnels s'établissent actuellement à environ 90 millions de dollars par période.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

Liquidités

La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. À la clôture du premier trimestre de 2020, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 2,2 milliards de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 3,9 milliards de dollars incluant les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque PC continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales.

Facteur de risque

Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 21 mars 2020.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion inclus dans le rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés » sous « Autres questions liées à l'entreprise » et à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 21 mars 2020.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2019 et rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires

Le rapport annuel 2019 et le rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 29 avril 2020 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 9252547. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires 2020 de Les Compagnies Loblaw Limitée aura lieu le 30 avril 2020, à 11 h (HE). En raison des incidences sur la santé publique de la pandémie de COVID-19 et dans un souci de protéger la santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos collègues et de notre communauté élargie, l'assemblée de cette année aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle seulement, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <http://web.lumiagm.com/235646106>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée virtuelle? » de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 13 mars 2020, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca, ou sous le profil de la société sur SEDAR, à l'adresse sedar.com, pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée. Il y a lieu de se reporter à la page « Événements et présentations » à loblaw.ca pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique 10 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du rapport du premier trimestre de 2020 à l'intention des actionnaires de la société.
-